

L'INF'EAU DE LA NAPPE DE DIJON SUD

01 Septembre 2022 – N°7



Courriel : intercle@orange.fr
<http://intercle.fr/>

Bilan technico-financier du contrat de nappe (2016-2021)

Le contrat de la nappe de Dijon Sud a été signé en mai 2016 (pour une durée de 6 ans) par une multitude de partenaires (AERMC, Dijon Métropole, CC Gevrey-Nuits, SNCF, APRR, CD 21, services de l'État, ...). L'objectif était ainsi de mettre en œuvre, de façon concertée et volontaire, une quarantaine d'actions pour préserver quantitativement et qualitativement cette ressource.

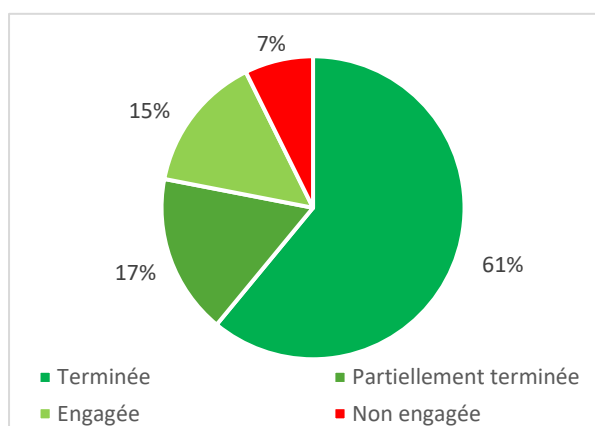


Figure 1 : bilan des actions inscrites au contrat 2016-2021

78 % des actions du contrat sont soit terminées ou partiellement terminées. 12% des actions ont été engagées mais n'ont pas atteint les objectifs escomptés. Seuls 7% des actions n'ont pas du tout été abordées :

- SUI.1.1.6 : Développer le Système d'Information Géographique (Q-GIS)
- COM.3.3.2 : Lancer une communication ciblée en direction de l'ensemble des acteurs dont les pratiques peuvent impacter sur la qualité des eaux brutes au droit des AAC
- COM.3.7.4 : Sensibilisation aux prescriptions relatives aux PP des captages AEP

Un montant de 3 625 808,98 € TTC ont été dépensés, ce qui représente 52% du budget estimé à la rédaction du contrat de nappe. Malgré un investissement financier qui semble être faible, nous pouvons dire que le contrat est une réussite.

En effet, sur les 7 005 600,00 € TTC estimés, 4 481 600 € TTC devaient être dédiés à la réduction des contaminations en eaux usées et pluviales sur les communes adhérentes à l'ex-Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin (aujourd'hui Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges). Or, cette dernière

n'a consommé qu'environ 20% de cette enveloppe car peu de travaux inscrits ont été finalisés.

Si on retire ces travaux de grandes ampleurs, on constate que le budget estimé correspond quasiment aux dépenses réelles de ces six dernières années sur les actions en faveur de la nappe de Dijon Sud.

L'inertie de la nappe de Dijon Sud étant importante (elle l'est davantage dans la nappe profonde), la visibilité de l'impact des actions quantitatives et qualitatives sont relativement lentes.

Par conséquent, même si l'amélioration de la qualité des eaux brutes n'est pas encore franche pour un certain nombre de paramètres, il est indispensable de continuer à agir en faveur de cette masse d'eau sur le long terme. C'est ainsi que l'expression « gestion durable » prendra tout son sens.

L'aspect quantitatif n'est pas à mettre de côté. En 20 ans, le niveau de la nappe a baissé de plus d'un mètre. Cela s'explique par :

- une imperméabilisation toujours plus importante ;
- des prélèvements en augmentation dans les captages AEP situés au sud de la nappe ;
- les effets du changement climatique (mauvaise répartition des pluies, réduction des pluies, ...).

Pour retrouver un bon état quantitatif, il faut redoubler d'efforts, notamment en favorisant l'infiltration des eaux pluviales (déconnexion des eaux pluviales, limitation de l'imperméabilisation, désimperméabilisation, ...) et en maintenant ou améliorant les rendements objectifs des réseaux d'eau potable.

Tous les acteurs du contrat ont su rester dynamiques et impliqués dans la maîtrise d'ouvrage des actions qui les concernent malgré les difficultés liées :

- à la gouvernance (naissance d'une nouvelle communauté de communes) ;
- à la technique (remise en cause de la faisabilité d'un projet ou encore des points de vue divergeant sur l'appréciation du contenu technique d'un projet) ;
- aux finances (parfois insuffisantes pour réaliser des études représentatives ou des taux de subvention peu incitatifs) ;
- au temps (études plus longues que prévu) ;
- aux ressources humaines (nécessaires pour accompagner et suivre le prestataire).

Les actions du contrat ont permis d'apporter des nouvelles connaissances, de faire émerger de nouveaux enjeux et objectifs, de définir les vulnérabilités (quantitatives et

qualitatives) et d'apporter des solutions pour garantir la préservation et la reconquête de cette ressource stratégique locale alimentant plus de 45 000 habitants et également indispensable à l'activité agricole locale. Toutefois, pour avoir un impact positif significatif et pérenne sur la nappe de Dijon Sud, il est essentiel de poursuivre les efforts et de prendre de nouvelles mesures et orientations selon le principe de précaution et au regard des effets du changement climatique.

Un nouveau contrat de nappe (2022-2024)

Le programme opérationnel est défini pour 3 ans (2022-2024). Il comprend 20 actions réparties en trois grands volets.

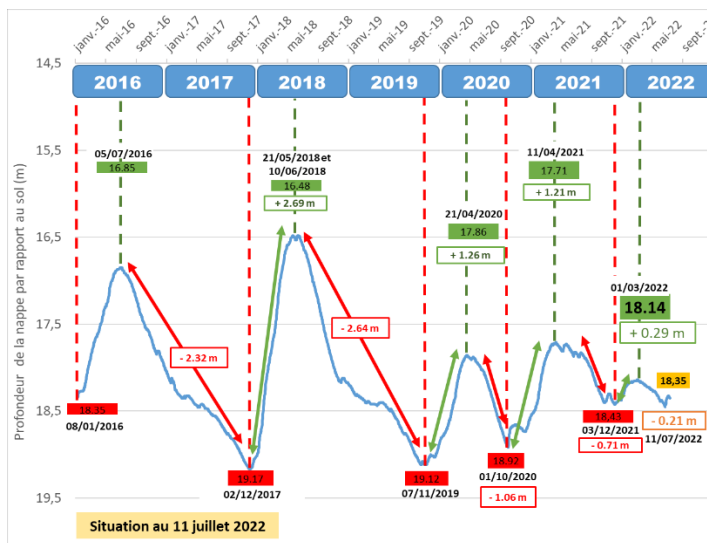
V1 : Renforcer la gestion locale de l'eau	Coût estimé (HT)
Thématique V1.1 : Maintenir et développer les missions de l'InterCLE → 6 actions qui répondent aux enjeux animation et communication	265 000 €
Thématique V1.2 : Suivre la qualité des eaux souterraines et son évolution qualitative → 3 actions qui répondent aux enjeux suivi	15 000 €
TOTAL VOLET 1	280 000 €

V2 : Préserver quantitativement la ressource en eau	Coût estimé (HT)
Thématique V2.1 : Gérer la consommation d'eau et améliorer (ou maintenir) les performances des réseaux d'eau → 3 actions qui répondent aux enjeux communication et gestion quantitative	45 000 €
Thématique V2.2 : Ressource et évolution quantitative → 5 actions qui répondent aux enjeux gestion quantitative, communication et suivi	125 000 €
TOTAL VOLET 2	170 000 €

V3 : Améliorer la qualité des eaux brutes	Coût estimé (HT)
Thématique V3.1 : Réduire la contamination issue des réseaux viaires → 1 action répondant aux enjeux résorption des pollutions et communication	ND
Thématique V3.2 : Réduire la contamination par les eaux usées et les eaux pluviales → 1 action répondant aux enjeux résorption des pollutions et communication	ND
Thématique V3.3 : Renforcer la protection des captages AEP contre les pollutions accidentelles → 2 actions répondant aux enjeux résorption des pollutions	75 000 €
TOTAL VOLET 3	75 000 €
TOTAL CONTRAT	525 000 €

Les actions de ce contrat s'inscrivent dans la continuité du contrat précédent.

Évolution du niveau de la nappe



Le graphique ci-dessus montre les variations annuelles du niveau piézométrique de la nappe entre 2016 et 2022 (données issues du piézomètre de référence de Chenôve).

Durant l'hiver 2021-2022, la recharge de la nappe a été 3 fois moins importante que la moyenne sur la période 1999-2019.

Fait remarquable, les pluies orageuses de fin juin 2022 ont eu pour conséquence une remontée de la nappe de 10 cm. Cependant, cette augmentation est très localisée dans la partie unique de la nappe qui bénéficie des flux importants de la bordure nord-ouest.

En effet, les pluies ont permis une élévation de seulement 3 cm du toit de la nappe en aval (piézomètre BA 102 à Perrigny-lès-Dijon).

À venir

L'InterCLE Vouge/Ouche, en charge de la gestion de la nappe de Dijon Sud, lance prochainement :

- une étude sur la désimperméabilisation sur sa partie aval ;
- un appel à projet sur les économies d'eau chez les particuliers ;
- des sessions de formation pour les élus ;
- des balades nature le long de la Cent Fonts et sur la nappe de Dijon Sud ;
- ...

Pour nous contacter

InterCLE Vouge/Ouche, 25 avenue de la Gare 21220 Gevrey-Chambertin

Téléphone : 03 80 30 76 79

E-mail : intercle@orange.fr

Site internet : <http://intercle.fr/>